

Contrat de séjour Logement temporaire

CONTRAT DE SEJOUR

LOCATION

- Durée de location maximum 3 semaines renouvelables 2 fois dans la continuité de la première période.
- Dans le cas où aucune réservation n'est programmée à la suite de la de la période renouvelée, la personne en place pourra prolonger son séjour sous réserve qu'elle accepte de quitter ce dernier sous 7 jours si une autre demande est effectuée auprès de l'établissement au cours de cette période supplémentaire.
- Une même personne pourra louer le logement temporaire plusieurs fois dans l'année.
- Le tarif journalier correspondra au coût du loyer, charges et pension divisé par 30,4 jours. Il subira les mêmes augmentations que les autres logements au début de chaque année.

TARIFS 2023		
LOYER ET CHARGES/ JOUR	PENSION/JOUR	COÛT TOTAL/JOUR
30,39€	18,60 €	48,99 €

Ces conditions et tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration du CCAS de TREGASTEL.

ADMISSION

L'établissement accueille des personnes âgées d'au moins 60 ans, ou inaptes au travail. Les personnes doivent être autonomes, c'est à dire être en mesure d'assurer les actes de la vie courante sans l'assistance d'une tierce personne (GIR 5/6).

Nos passages infirmiers et/ou d'aide à domicile peuvent être déplacés au sein du logement temporaire de la résidence.

TROUSSEAU A FOURNIR :

Draps	Nécessaire de toilette
Torchons	Vêtements
Eponges (2, une pour les sanitaires et une pour la kitchenette)	Votre traitement médicamenteux et votre ordonnance
Serviettes de table	Votre carte vitale et mutuelle
Serviettes de toilettes et gants	

LE MENAGE

Il doit être effectué par la personne elle-même ou une aide-ménagère extérieure à la charge de la personne résidant dans le logement.

LINGE

Une laverie à jeton est votre disposition, les jetons sont à prendre à l'accueil et à régler en même temps que la facture d'hébergement.

ASSURANCE

Une attestation justifiant que la personne hébergée est couverte par une assurance Responsabilité Civile et contre le vol est obligatoire à l'entrée dans le logement.

SECURITE

Un médaillon d'appel et ses conditions d'utilisation sont remis à l'entrée. Le médaillon est à restituer à l'accueil le jour de votre départ.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions d'hébergement et des tarifs inscrits au contrat de séjour au Foyer Logement TI LANGASTEL et prends l'engagement d'acquitter les sommes qui me sont demandées à ce titre. Toute période entamée est entièrement due (hors départ pour hospitalisation ou décès).

Contrat prenant effet du / / au / /

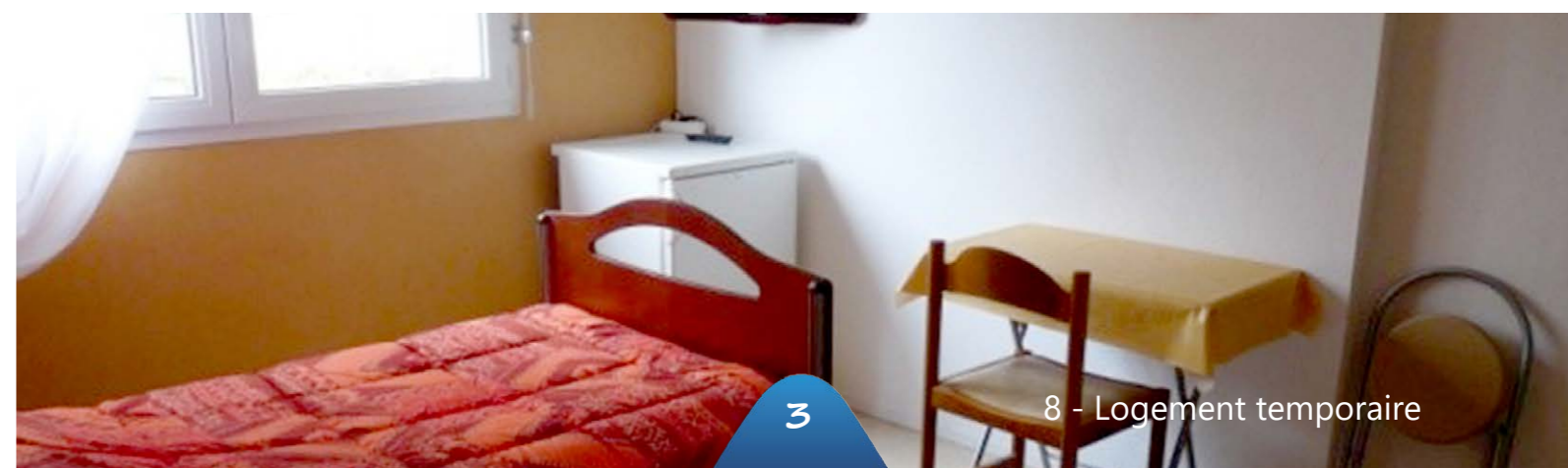
Date d'arrivée : / /

Fait à Trégastel, en deux exemplaires.

Le / /

Pour accord
La Directrice

Pour accord
Le Résident
ou son représentant légal



INVENTAIRE LOGEMENT TEMPORAIRE - ENTREE

1 lit électrique	1 bloc de rangement pour affaires de toilette	2 cadres	1 balai
1 fauteuil électrique	1 Rideau	1 rideau avec embrase	1 seau
1 réfrigérateur	1 tapis anti dérapant douche	des cintres	1 balai de lavage
1 chevet	1 cafetière électrique	1 couette	1 set pelle et balayette
1 table	1 bouilloire électrique	1 protège matelas	1 porte papier wc avec balayette
3 chaises (1 grande et 2 petites)	3 verres	1 oreiller	
1 tv écran plat et sa télécommande	4 assiettes à dessert	1 protège oreiller	
1 boîte de rangement avec 3 tiroirs	4 tasses et des couverts	2 multiprises	
1 rangement avec étagères métalliques et tiroir tissu	2 poubelles	1 grille pain	

Logement propre : OUI NON

Le / /

La Directrice

Le Résident
ou son représentant légal

INVENTAIRE LOGEMENT TEMPORAIRE - SORTIE

1 lit électrique	1 bloc de rangement pour affaires de toilette	2 cadres	1 balai
1 fauteuil électrique	1 Rideau	1 rideau avec embrase	1 seau
1 réfrigérateur	1 tapis anti dérapant douche	des cintres	1 balai de lavage
1 chevet	1 cafetière électrique	1 couette	1 set pelle et balayette
1 table	1 bouilloire électrique	1 protège matelas	1 porte papier wc avec balayette
3 chaises (1 grande et 2 petites)	3 verres	1 oreiller	
1 tv écran plat et sa télécommande	4 assiettes à dessert	1 protège oreiller	
1 boîte de rangement avec 3 tiroirs	4 tasses et des couverts	2 multiprises	
1 rangement avec étagères métalliques et tiroir tissu	2 poubelles	1 grille pain	

Ménage effectué : OUI NON

Le / /

La Directrice

Le Résident
ou son représentant légal



Trégastel
TRÉGASTELL



Résidence
Autonomie
Ti Langastel - Trégastel



● Résidence Autonomie Ti Langastel
Route de Lannion - 22730 Trégastel
Tél. 02 96 23 48 37
residenceautonomie@tregastel.fr

● Accueil mairie : 02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr - www.tregastel.fr
Mairie - Route du Dolmen - 22730 Trégastel